



Association des Amis de l'Orchestre Philharmonique de Monte Carlo

Rapport Financier - Exercice 2020

Ce rapport rend compte de l'évolution des finances de votre Association à la clôture de l'exercice 2020, et commente les tableaux qui vous sont soumis : synthèse financière et évolution sur les 4 années écoulées.

Les **Recettes s'élèvent à 84.972,96 €**, en baisse de 10%, essentiellement par la réduction des cotisations, comme l'ont enregistré de nombreuses associations en cette année 2020 marquée par les confinements et restrictions sanitaires.

Les cotisations reçues s'élèvent en effet à 74.522 €, en baisse de 20 %. Le nombre d'adhérents est de 119 : 7 membres d'honneur (-3), 9 bienfaiteurs (-6), 100 actifs (-13), 1 entreprise (=) et 2 juniors (-1).

Cette baisse dommageable est partiellement compensée par une donation bienvenue de 10.000 €. Enfin, les recettes sont complétées par 449 € de produits financiers nets.

Les **Dépenses se montent à 69.300,81 €**, en sensible diminution, après un exercice 2019 qui s'était avéré exceptionnellement fourni :

- **Contributions à l'Orchestre et aux musiciens pour 53.257 € :**

- 43.000 € de participations à la saison,
- 10.000 € pour la 9^e annuité du piano Steinway acheté pour l'Orchestre (coût total de 94.200 €),
- 257 € engagés pour la fête de Noël offerte aux enfants des musiciens,

L'association n'a plus été sollicitée pour le financement des navettes à l'issue des concerts en soirée.

- **Opérations pour la promotion musicale pour 600 €**, pour les conférences organisées en faveur des Amis, et en l'absence de remise du prix annuel à l'Académie de Musique.

- **Frais de fonctionnement de l'association pour 9.667 €**, soit un montant inférieur aux années précédentes (-37%) grâce aux remboursements obtenus dans le cadre du chômage temporaire renforcé mis en place par le Gouvernement Princier ; et toujours le fruit d'une gestion très stricte : absence de remboursement de nombreux frais engagés et mise à disposition gracieuse d'un bureau à l'Auditorium.

Le résultat est bénéficiaire de 15.671,15 €, après le déficit de 80.859 € enregistré l'an dernier. A la clôture de l'exercice 2020, la trésorerie nette est ainsi portée à 187.266,77 € permettant de préserver un soutien continu et de qualité à l'OPMC en 2021-2022, en dépit des nombreuses incertitudes d'ordre sanitaire.

Le présent rapport est soumis à votre approbation.